CONSORTIUM DU JAMBON DE BAYONNE

INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

Jambon de Grande Origine

ENGAGÉ RSE MODÈLE AFAQ 26000 Confirmé ★★ AFNOR CERTIFICATION

H.E. António GUTERRES
Secrétaire Général des Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Arzacq, le 4 mai 2021

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Consortium du Jambon de Bayonne soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante :

- En tant qu'Organisme de Défense et de Gestion de l'IGP Jambon de Bayonne, notre objectif est d'accompagner nos opérateurs adhérents dans leur montée progressive en compétences en matière de Développement Durable, en appréhendant différemment la planification, le déploiement et l'évaluation de chacun de leurs projets et actions dans une logique d'amélioration continue.
- Pour cela, un référentiel RSE spécifique à la Filière IGP Jambon de Bayonne a été rédigé, en collaboration avec la Coopération de Nouvelle Aquitaine et AFNOR Certification, sur la base des grands référentiels internationaux de Développement Durable, au premier rang desquels l'ISO 26000, l'ISO 26030 et les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies.

.../...

CONSORTIUM DU JAMBON DE BAYONNE
Adresse : ABIOPOLE - Route de Samadet - 64410 ARZACQ - Tél. : 05.59.04.49.35
SITE INTERNET : www.jambon-de-bayonne.com - E-mail : jambondebayonne@jambon-de-bayonne.com
SYNDICAT PROFESSIONNEL REGI CONFORMEMENT AU LIVRE DU CODE DU TRAVAIL - Siret 389 360 413 000 22 - Code APE 9411Z - BANQUE CRCAM PAU 01016082129

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts consentis par notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des dix principes et nous engager aux côtés du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies**, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

Pierre-Yves ALIFAT